

## RAPPORT ANNUEL 2019-2020



# RAPPORT ANNUEL DE L'ÉCOLE : ÉVALUATION DU PROJET ÉDUCATIF

## L'ÉVALUATION DE L'ATTEINTE DE CHACUN DES OBJECTIFS DU PROJET ÉDUCATIF

### PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Afin de connaître le contexte dans lequel évolue notre établissement (environnement interne et externe), nous vous invitons à lire la section portant ce titre dans notre projet éducatif : <http://letournesol.csp.qc.ca/files/2019/07/Le-projet-%C3%A9ducatif-Le-Tournesol-mai-2019.pdf>

Notons ici une différence importante depuis l'élaboration de celui-ci : notre école compte maintenant (en 2020-2021) 515 élèves dont 5 groupes de préscolaires, 3 groupes de 1<sup>re</sup> année, 2 groupes de 2<sup>e</sup> année, 2 groupes de 3<sup>e</sup> année, 2 groupes multi 1<sup>er</sup> cycle et 2<sup>e</sup> cycle, 3 groupes de 4<sup>e</sup> année, 3 groupes de 5<sup>e</sup> année, 3 groupes de 6<sup>e</sup> année et un groupe de formation adapté.

<b>NOTRE MISSION :</b>	Outiller et inspirer les citoyens de demain.
<b>NOTRE VISION :</b>	À notre école, nous sommes fiers d'avancer ensemble vers le bien-être et la réussite de chacun.
<b>NOS VALEURS :</b>	À l'école Le Tournesol, nos trois valeurs sont la bienveillance, le plaisir et le respect

## RÉSUMÉ GLOBAL

Orientation	Objectif	Indicateur	Situation initiale	Situation actuelle <sup>1</sup>	Évaluation	Tendance	Modification au Plan d'action pour la prochaine année pour poursuivre sur la bonne voie ou pour redresser la situation
Orientation 1	<b>Objectif 1.2 :</b> D'ici 2022, maintenir le taux de réussite en lecture chez les garçons, à l'épreuve du MEES en 4e et en 6e année, supérieur à celui de la CSSP.	Le taux de réussite en lecture chez les garçons à l'épreuve du MEES en 4e et en 6e année	Taux de réussite école 2018-2019 : Garçons 87 % en 4e année et 92 % en 6e année	À surveiller	●	→ Les examens de juin 2020 étant annulés à cause de 1a Covid-19, nous n'avons pas de résultats à comparer avec ceux de juin 2019s. Par contre, les enseignants ont observé jusqu'en mars et ils sont à même de dire que le taux de réussite devait être semblable à l'année 2018-2019	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nous n'apportons aucune modification au plan d'action pour l'année 2020-2021.</li> <li>• La planification à rebours sera terminée cette année.</li> </ul>
Orientation 2	<b>Orientation III</b> D'ici 2022, augmenter le % d'élève n'ayant pas vécu de violence verbale chaque année.	<i>Administration du sondage sur le bien-être. augmenter de 3% le nombre d'élèves n'ayant pas vécu de violence verbale chaque année</i>	<i>42 % d'élèves n'ayant vécu de violence verbale</i>	À surveiller	●	→ Le sondage n'a pas été administré puisqu'il devait l'être en mai 2020 pendant la Covid-19. Par contre, selon la perception des enseignants, le quart de ceux-ci pensent que la violence est au même niveau que 18-19 tandis que le tiers dit qu'elle a diminué.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nous n'apportons aucune modification au plan d'action pour l'année 2020-2021.</li> </ul>

Orientation 3	<b>Orientation III</b> D'ici 2022, augmenter le % d'élèves qui s'occupent adéquatement sur la cour d'école.	<i>Administration du sondage sur le bien-être.</i> <i>Augmenter de 2 % d'élèves qui s'occupent adéquatement sur la cour d'école par année.</i>	<b>70 % des élèves s'occupent adéquatement sur la cour d'école.</b>	À surveiller	●	→ Le sondage n'a pas été administré puisqu'il devait l'être en mai 2020 pendant la Covid-19 Par contre, avec la répartition des zones de jeux de certaines section de la cour, les enseignants ont remarqué que les enfants jouaient plus et se chicanait beaucoup moins	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nous n'apportons aucune modification au plan d'action pour l'année 2020-2021.</li> </ul>
---------------	--	---	---	--------------	---	--	---

Légende :



Action requise



À surveiller



En voie de réalisation

Tendance : ↑ : Amélioration

→ : Aucune amélioration significative

↓ : Régression

<sup>1</sup> Considérant la fermeture de notre établissement le 12 mars 2020 en raison de la pandémie de la COVID-19 et des modifications apportées au régime pédagogique par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour tenir compte de cette situation, les résultats scolaires des élèves ne peuvent statistiquement être comparés aux résultats de l'année de référence (situation initiale).

Le code d'évaluation ● « À surveiller » est utilisé.

---

# RAPPORT ANNUEL DES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le conseil d'établissement était composé de 10 membres, soit;

- Maxime Pellerin - Parent, président du CÉ;
- Jean-François Arcand - Parent, vice-président;
- Carine Poirier - Parent, représentant des parents de l'école au comité de parents de la CSP;
- Stéphanie Lamoureux - Parent;
- Véronique Paradis - parent,
- Jean-François Beauséjour - Enseignant;
- Josée Provencher - Enseignante;
- Ariane De Lorimier - Enseignante;
- Annie Desharnais - orthophoniste
- Annie Robert - Responsable du service de garde.

Merci à la direction de l'école, nous avons pu compter sur l'apport de mesdames Hélène Richard en tant que directrice et Geneviève Morasse en tant que directrice adjointe. La stabilité de la directrice est bien appréciée.

Le conseil d'établissement s'est réuni à quatre reprises au lieu de 6 comme demandé par la loi : 1<sup>er</sup> octobre 2019, 26 novembre, 24 février 2020 et 11 juin 2020 afin de traiter différents dossiers et de se positionner sur plusieurs enjeux qui ont trait à la vie de l'école.

Parmi les sujets traités au cours de l'année, on peut noter la révision du budget de fonctionnement de l'école pour l'année en cours et les prévisions budgétaires pour la prochaine année, l'adoption des encadrements pour les contributions financières des parents, le projet éducatif de l'école Le Tournesol et son plan d'action

Plusieurs points n'ont pas été traités à cause de la fermeture de l'école et par le fait que les rencontres virtuelles n'étaient pas encore autorisées.

Voici les sujets qui n'ont pas été traités à cause des conditions COVID : les résultats des objectifs du projet éducatif, la grille-matières, critère de sélection d'une direction, la régie interne du SDG et la loi 40 (abolition de commission scolaire et la création du centre de service.).

Je tiens à souligner la participation active de tous les membres du Conseil d'établissement au cours de l'année qui a permis l'avancement des dossiers et la prise des décisions et les remercier pour leur engagement dans l'amélioration de la vie à l'école, en ayant toujours en tête le bien-être et le bon fonctionnement de la communauté de l'école. Je souhaite que le partenariat qui unit les parents, le personnel enseignant et de soutien ainsi que la direction de l'école demeure à un même niveau pour les années à venir.

Maxime Pellerin, président du Conseil d'établissement 2019-2020